UNIVERSITE
DE GENÈVE
FACULTÉ DES LETTRES

SECTION DES LANGUES ET LITTERATURES VIVANTES

DEPARTEMENT DES LANGUES ET DES LITTERATURES MEDITERRANEENNES, SLAVES ET ORIENTALES

Langues et cultures extrême-orientales

Maîtrise universitaire (Master of Arts, MA)

Les étudiant-e-s sont invité-e-s à se référer également aux plans d'études de Langue, littérature et civilisation chinoises et de Langue, littérature et civilisation japonaises

A ce document s'ajoute la présentation des enseignements offerts, qui est mise à jour annuellement

Entrée en vigueur de ce plan d'études : septembre 2009

LES OBJECTIFS DU MA EN LANGUES ET CULTURES EXTRÊME-ORIENTALES :

Le MA en Langues et cultures extrême-orientales est destiné aux étudiant-e-s voulant poursuivre en parallèle leurs études de chinois et de japonais. Le programme vise principalement à :
- approfondir la connaissance de l'Extrême-Orient (Chine, Japon) dans une perspective générale (régionale) ;
- favoriser les approches interdisciplinaires ou interculturelles, et notamment les rapprochements entres les cultures chinoise et japonaise ;
- approfondir la compréhension des textes et former à la traduction scientifique ou littéraire, notamment dans une perspective comparée;
- donner les compétences, méthodologiques ou autres, nécessaires à la recherche, notamment grâce à la rédaction d'un mémoire ;
- préparer à des formations approfondies (doctorat, diplômes spécialisés) ;
- préparer à des professions en rapport avec l'Asie (diplomatie, journalisme, tourisme, etc.), en approfondissant les connaissances linguistiques et culturelles acquises au niveau du BA.

L'ENSEIGNEMENT PROPOSE :

Enseignements *Le nombre d'heures (par semaine /année) effectivement proposées peut varier selon les années.*	
Cours et séminaires en histoire et civilisation asiatiques	4 h.
Séminaires de lectures de textes sur la Chine ancienne et en philologie chinoise	4 h.
Séminaires de lectures de textes japonais classiques	4 h.
Cours et séminaires sur la Chine contemporaine : société, littérature, médias	4 h.
Cours et séminaires sur le Japon moderne : en histoire, société, et littérature du Japon moderne	4 h.
Travaux pratiques et séminaires de langue et traduction chinoises	4 h.
Travaux pratiques et séminaires de langue et traduction japonaises	4 h.

REMARQUES ET DISPOSITIONS PARTICULIÈRES :

Le MA en Langues et cultures extrême-orientales est réservé aux étudiant-e-s titulaires d'un BA comportant au moins 60 crédits ECTS de chinois *et* 60 crédits ECTS de japonais, ou d'un diplôme jugé équivalent. Les demandes d'équivalence sont examinées selon les procédures en vigueur à l'Université de Genève et à la Faculté des lettres.

Modules, crédits, et évaluations
Tous les modules valent 12 crédits.
La majorité des enseignements sont semestriels. Les modules s'effectuent sur un ou deux ans, selon les cas et les capacités des étudiant-e-s. En principe, les examens ne pourront pas porter sur la matière d'un enseignement dispensé plus d'une année auparavant.

Connaissances linguistiques et séjours en Asie
Les étudiant-e-s de MA doivent avoir de bonnes connaissances de chinois et de japonais dès le début du programme ; ils et elles doivent notamment être capables de lire, avec l'aide ponctuelle du dictionnaire, des textes de difficulté normale en chinois et japonais modernes. Un séjour préalable en Chine et/ou au Japon est donc vivement recommandé ; ce séjour pourra éventuellement être effectué à la fin de la première année du MA. Le séjour d'études en Chine et/ou au Japon effectué immédiatement avant ou pendant le MA (minimum : 1 semestre) pourra donner lieu à des dispenses de cours et d'enseignement, sur décision des responsables du plan d'études, et sur présentation de justificatifs. Il est recommandé aux étudiant-e-s de discuter de ces possibilités avec les responsables du plan d'études *avant* le départ pour l'étranger. Les attestations et examens des modules sont en principe dus.

Remarque sur la présentation des travaux écrits :
Les étudiant-e-s respecteront les règles éthiques et formelles qui président à la rédaction de tout travail scientifique. Ils/elles veilleront notamment à indiquer avec précision et honnêteté leurs sources, et s'en tiendront aux règles de rédaction usuelles (forme des notes, renvois, indications bibliographiques, etc.).

Connaissance de l'anglais :
De nombreuses études sur la Chine et sur le Japon étant rédigées en langue anglaise, une connaissance au moins passive (lecture) de cette langue est indispensable et sera considérée comme allant de soi.

MA EN LANGUES ET CULTURES EXTRÊME-ORIENTALES

Le MA en langues et cultures extrême-orientales se compose de modules pris dans les offres du MA de Langue, littérature et civilisation chinoises et du MA de Langue, littérature et civilisations japonaises (MA1, MA2, MA3, MA4, MA5), d'un module libre (MA6), et du mémoire.

Module MA1 :

Chine ancienne et philologie (12 crédits)
Séminaires : 3-4 h/A (3 séminaires)
Attestation : participation active et travail écrit dans le cadre de l'un des séminaires.
Evaluation : examen oral (env.45 minutes) : présentation d'un texte classique en rapport avec les séminaires.
Condition : l'attestation et l'examen se font dans des séminaires différents.

OU

Textes japonais classiques (12 crédits)
Séminaires : 3-4 h/A lecture de textes japonais classiques
Attestation : participation active et version commentée (env. 1000 signes) dans le cadre de l'un des enseignements.
Evaluation : examen écrit (6 heures) portant sur l'ensemble des enseignements du module.
Conditions : l'attestation est nécessaire pour se présenter à l'examen.

Module MA2 : « Etudes asiatiques » (12 crédits)
Séminaires : 3h/A (3 séminaires)
Attestation : participation active et travail écrit (env. 25'000 signes) dans le cadre d'un séminaire.
Examen écrit (8h) : dissertation sur la matière des séminaires.
Condition : l'attestation et l'examen se font dans des séminaires différents.

Modules MA3-MA5 :
Les étudiants prendront ces trois modules parmi les autres modules du plan d'études du MA de chinois et du plan d'études du MA de japonais :

Chine ancienne et philologie (cf. ci-dessus)

Textes japonais classiques (cf. ci-dessus)

Chine contemporaine : société, littérature, médias (12 crédits)
Séminaires : 3-4h/A (3 séminaires)
Attestation : participation active et travail écrit dans le cadre d'un séminaire.
Examen oral (env. 45 minutes) : présentation de textes modernes en rapport avec les séminaires.
Condition : l'attestation et l'examen se font dans des séminaires différents.

Langue et traduction chinoises (12 crédits)
Séminaires et travaux pratiques : 4 h/A (4 séminaires) dont au minimum 1 séminaire de textes classiques
Attestation : dans le cadre des enseignements.
Examen écrit (env. 6 h.) : version sur la matière des enseignements.

Histoire et civilisation du Japon (12 crédits)
Cours et séminaires : 2-3h/A histoire et civilisation japonaises
Attestation : participation active et travail écrit (15-20 pages, 30'000-40'000 signes) dans le cadre de l'un des enseignements.
Evaluation : examen oral (env. 30 minutes)
Conditions : L'attestation est nécessaire pour se présenter à l'examen.

L'attestation et l'examen se font dans deux enseignements différents.

Langue et traduction japonaises (12 crédits)
Séminaires : 3-4 h/A lecture de textes japonais modernes
Attestation : version commentée (env. 2500 signes) dans le cadre de l'un des enseignements.
Evaluation : examen oral (environ 30 minutes) portant sur l'ensemble des enseignements du module.
Une partie de l'examen s'effectuera en langue japonaise.
Conditions : l'attestation est nécessaire pour se présenter à l'examen.

Mémoire (30 crédits) :
Le mémoire se fera dans le domaine chinois ou dans le domaine japonais, ou dans une perspective comparée / interculturelle.
Pour les détails, voir la description du mémoire dans les plans d'études du MA de Langue, littérature et civilisation chinoises et du MA de Langue, littérature et civilisation japonaises, selon les cas.
Le mémoire fait l'objet d'une soutenance d'environ 60 minutes.